

De l'application au Québec du concept de nordicité

Louis-Edmond Hamelin, professeur émérite de géographie.
Communication au Colloque, *Mobilisés pour le Nord durable*.
Québec, Université Laval, Grand Salon, 18-19 juin 2012.

Le président d'honneur du colloque, Monsieur Edwin Bourget,
Chers et chères nordistes,

Au cours des récentes décennies, il s'est produit dans le monde circumnordique un spectaculaire déploiement de la recherche. Toutes les disciplines y participent de même qu'un grand nombre d'institutions universitaires, gouvernementales, privées et autochtones. Le brise-glace canadien *Amundsen* et les stations du Centre d'études nordiques, pour ne mentionner que deux des organismes, reçoivent des témoignages internationaux. La matière grise remuée est abondante notamment par la documentation présentée à des colloques de même que par des ouvrages dont celui de Dorion et Lacasse. La pertinence de ces textes impressionne. Or, seulement poser des diagnostics bien fondés exige déjà un profond savoir sur les sujets abordés. Au Québec, la recherche septentrionale a tellement accompli de progrès qu'elle apparaît très bien se porter; dans ces circonstances, il semble indécent de se demander si elle pouvait faire encore mieux. J'essaierai quand même de répondre positivement à cette interrogation. À la manière d'un guide de montagne qui ne s'attarde pas sur le sommet qu'il vient de gravir, il redescend, se prépare de nouveau et entreprend une autre course.

Identifier un corpus d'idées applicables au développement des pays froids de latitude demeure un objectif péremptoire. Cette démarche se situe en amont de toutes autres opérations, en particulier, celles du comment faire apparaître tout type de chantier: voies d'accès, centrales, mines, agglomérations, logements, organisations administratives et même recherches. La capacité de réaliser rapidement des projets concrets ne justifie pas de les priver d'une réflexion antérieure suffisante. Avec raison, des spécialistes en *design* distinguent la phase initiale de la créativité notionnelle de la phase postérieure des réalisations.

Si une initialité du genre va de soi, elle l'est encore plus au Québec du Nord où, après des siècles de contacts coloniaux et malgré la Convention comme rédemptrice de 1975, des inquiétudes majeures se posent toujours. Peuvent être mentionnées les raisons pour le Québec du Sud de s'intéresser---ou de ne pas s'intéresser---au développement du Nord, à l'autochtonie et à l'environnement. On se questionne également sur l'équation entre un fort accroissement des recherches de qualité en tout domaine et l'attente de solutions adéquates aux problèmes urgents du Nord. Savants, gens de décision et *middle men* ont donc une immense tâche à accomplir.

Sert d'amorce à mes propos, une réponse à la question, que ferais-je s'il fallait recommencer soixante-cinq ans d'engagement à l'endroit du Québec ou du Canada? D'abord, je n'abandonnerais pas l'objectif primordial d'une idée transcendante et polyvalente du Nord. C'est une vision fondamentale du genre qui donne du sens et de l'unité aux opérations à concevoir, réaliser et évaluer.

En fonction d'une conception méga *nordique* (mot entendu au sens de *Nord du monde* dont fait partie 70% du Québec), les principales opérations intellectuelles ou concrètes peuvent être de trois ordres: *faire du Nord*, *faire le Nord*, *faire le dit du Nord*. La première locution exprime la pensée, l'agir et le vivre concernant le septentrion. La deuxième participe à la construction politique, économique, sociale et culturelle du territoire. Enfin, le dernier énoncé fait connaître du Nord les perceptions, les résultats des travaux de même que les représentations artistiques en toute langue et à tout niveau.

Faire du Nord, constituant le terme le plus ancien, peut convenir à la plupart des opérations; des exemples majestueux sont fournis par les arcs du barrage Daniel-Johnson sur la Manicouagan. *Faire le Nord* s'applique surtout en politique et peut aller jusqu'à une décision à prendre par l'Assemblée nationale elle-même; l'arrivée de l'espace ungavien en 1912 et le jugement Malouf en 1973 attestent de cette catégorie d'évènements. *Faire le dit du Nord* comprend toute action de communication; elle apparaît aussi bien dans les cartes de Champlain montrant le Nord et le Sud du Québec que dans toutes opérations pensées, écrites, parlées, représentées et véhiculées, concernant ce monde imaginaire ou "réel" des hautes latitudes.

Dans le présent texte, les considérations Nord-Sud et Sud-Nord s'appliquent d'abord au Québec, mais, avec ajustements, elles pourraient convenir à d'autres étendues entièrement ou partiellement circumpolaires.

1 - Le concept de nordicité

Le mot dérive du français *nordique* et celui-ci, probablement du *norvik* scandinave. Avant les décennies 1950-60, ni *nordique* au sens de *Nord du monde* ni *nordicité* n'apparaissaient dans les grands dictionnaires du français.

La nordicité est d'abord une quête de l'*ité* du Nord, à savoir un questionnement de sens, d'état, d'identité et d'objet au sujet de la zone froide de l'hémisphère boréal. Rien ne devrait échapper à ce regard étendu. Le néologisme de sens répond à l'amplitude du regard et l'approfondissement sémantique. Il s'intéresse à tout le Nord et au tout du Nord. En soi, le mot porte de la signifiante.

La notion est présente en plusieurs domaines: recherches, littérature, sculpture, journaux et médias; elle se trouve dans des dictionnaires ainsi que dans des titres d'ouvrages. Une famille de plus de 400 termes compose son langage. Ces entités lexicales permettent d'exprimer des *realia* des pays froids avec plus de nuances qu'auparavant. Une section du vocabulaire *nordiciste* rassemblant plus de 100 qualificatifs concerne l'évaluation éthique des activités de développement; la locution *nordicité de haut niveau* renvoie à un comportement innovateur, conscientisé dans les attitudes et durablement bénéfique pour la société; à elle seule, cette entrée peut influencer les individus à prendre des décisions.

Par ailleurs, des suggestions appropriées sont attendues dans les projets économiques, les changements climatiques et les rapports entre Autochtones et non-Autochtones. On s'attend également à ce que la population se questionne sur les meilleures manières d'être des citoyens du Nord. Bref, le concept de nordicité véhicule un certain nombre de valeurs.

en Russie et au Canada, de part et d'autre de l'océan Arctique. Les régions les plus éloignées du Pôle sont, en Asie, des côtes sibériennes et, en Amérique, la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent.

Pour information, les travaux sur le terrain et dans les laboratoires du groupe *Arctic Net* profitant rien de moins que d'un brise-glace gouvernemental se font suivant un axe sud-est/nord-ouest s'étendant du Saint-Laurent jusqu'à la mer de Beaufort et sous la direction de l'océanographe Louis Fortier; ceux du Centre d'études nordiques le font depuis plus temps suivant un axe sud-nord, à partir du même fleuve et jusqu'à l'Extrême Nord du Canada, sous la direction de Najat Bhiry. Les deux axes se croisent vers le cercle arctique; ils sont, non des traits sans espace, mais des troncs d'arbre desquels s'éloignent des branches représentant des lancers scientifiques complémentaires.

Le Québec-Labrador pourrait être reconnu comme un espace économique avantage. Avec le *Norden* (Europe septentrionale), cette aire froide mais sans sévérité élevée, se trouve à proximité d'une puissante base. La presqu'île de forme triangulaire rassemble des Autochtones, des aires préservées, des sites exploitables, des peuplements organisés ainsi que de grands bassins fluviaux. Sa façade sud, d'ailleurs de navigation achalandée, se trouve à des latitudes qui ne sont pas plus au nord que celles de la Manche en Europe; un tel facteur assure une certaine durée d'ensoleillement en hiver. L'ensemble de la péninsule profite-t-elle suffisamment de tous ses avantages?

3 Considérer tout le Québec

Des facteurs rapprochent les zones Nord et Sud: la situation péninsulaire, des saisons froides, l'ancienneté et l'ubiquité de la présence autochtone, des décisions politiques prises successivement par les métropoles coloniales, le Canada, le Québec et des groupes d'intérêt. Une telle vision généraliste consacre les caractères de chacune des zones: le Nord en rapport à son immense et riche espace animé par de multitudes, le Sud par sa langue française officielle et autres moyens d'expression, son poids démographique et ses compétences politiques, économiques et techniques.

L'histoire semble marcher vers une reconnaissance du Québec nordique. Cette façon de voir le territoire est d'une importance majeure pour la recherche, notamment en géopolitique. La *nordologie* (étude de la zone froide de latitude) et, par exemple, l'œuvre d'Hydro-Québec ont donné de la visibilité aux Autochtones et favorisé le pouvoir des Provinces; ces facteurs ont contribué à faire naître la grande Convention de 1975. En vertu de cet accord inter-nations, une partie importante de la superficie du Québec devient conventionnée de même que l'écoumène de trois des nations autochtones. On ne peut éviter de tenir compte de ce traité exceptionnel dans toute l'histoire du Québec.

La politique du Nord se présente comme une entreprise délicate. Jusqu'à récemment, c'était le Sud qui, en plus de s'occuper de sa propre gestion, exerçait un leadership sur l'ensemble du Québec; la région du Saint-Laurent ne semblait pas gênée de tenir ce rôle oligarchique! Depuis peu, l'évolution a conduit à des arrangements où le Nord a été comme invité à l'avancement de certains dossiers. Ces expériences de gouvernance n'ont pas paru satisfaisantes, si l'on en juge par la lente acceptation mentale du Sud des caractères nordiques, par l'absence persistante d'une entente avec les Innus montagnais au Québec de l'Est de même que par l'extinction du droit foncier au Québec hudsonien. Sans une nordication des mentalités du Sud, les projets autochtones du Nord seraient-ils assurés d'un financement soutenu? Au Québec méridional, songe-t-on à envisager des réaménagements de pouvoir entre le Québec laurentien et le Québec subarctique et arctique? Quoi qu'il en soit, une bonne façon de consolider l'espace territorial du Québec serait de repenser profondément les relations actuelles entre les deux Québec suivant les latitudes. Une telle évolution conduirait à prendre de la distance des façons antérieures de *faire le Nord*.

Des questions superzonales débordent en complexité les actions strictement localisées à l'intérieur de chacune des deux zones. Il en est ainsi de la frontière du Québec-Labrador

de 1927, de l'autorité sur les eaux péri-péninsulaires et même des intentions métropolitaines de concurrencer le Nord.

Le fait de considérer l'entièreté de l'espace peut s'appuyer sur la notion de *Québec total*.

"L'emploi de cette locution renvoie à une conception territoriale qui dépasse le Québec méridional et le Québec septentrionale vus séparément. Des phénomènes comme la localisation de l'appareil décisionnel sur les rives du Saint-Laurent, l'énergie du Moyen Nord fournie en abondance au Sud ainsi que le projet Nunavik ne sont pas seulement caractérisés par leur localisation septentrionale; ils portent comme bien d'autres événements une dimension pan-Québec"
(Louis-Edmond Hamelin, L'âme de la terre. Québec, MultiMondes, 2006, note 11, pp. 28-29).

La notion nouvelle d'un *Québec total* nécessite des réflexions d'envergure complétant celles, entre autres, sur la qualité du développement, la constitution, les connaissances ethnologiques et les langues parlées. On peut identifier comme thèmes sous-étudiés le type de gérance qui conviendrait le mieux à la grande péninsule habitée par une population peu nombreuse, l'hypothèque à propos des revendications foncières des Autochtones de même que la façon pragmatique que l'on gère l'espace Québec pris comme un tout.

Cette dernière question concerne la gouvernance du territoire sis, du sud au nord, entre la Nouvelle-Angleterre et le détroit d'Hudson de même que, d'est en ouest, entre les eaux de l'Hudsonie et l'Atlantique. L'autorité, étant tenue par le Canada et le Québec, il n'y aurait pas d'endroit échappant à ces hautes administrations. Mais, si l'on considère l'idéologie utilisée, on constate qu'elle est chargée d'une forte dominance des idées du Sud, notamment en ce qui concerne l'autochtonie, l'objectif d'une certaine égalité Nord-Sud de même que dans le méga développement.

Un degré élevé de territorialité viendrait d'une compréhension renouvelée homme-espace. Une condition essentielle d'amélioration réside dans une meilleure acceptation mentale du Nord de la part du Sud. N'est-il pas préoccupant de constater que la grande majorité des habitants du Québec n'ont guère d'émotion à l'endroit de la majorité du territoire? En l'absence d'une évolution positive de la situation, quel pourrait être le coût à long terme d'une telle disette pléni-Québec en sentiment, savoir, activités et superficie?

L'argumentation concernant le rattachement assuré du Québec du Nord au Québec du Sud

peut être jugé fragile à certains points de vue; l'immense Labrador ne s'en est-il pas allé en quinze ans seulement (1912-1927) à l'arrivée d'un critère inattendu?

Les solutions, en conformité avec le savoir universel, ont à tenir compte des contingences physiques et socio-humaines du milieu nordique lui-même, car les travaux ne sont pas géographiquement, historiquement et culturellement neutres. En conséquence, il devrait exister une préoccupation proprement territoriale qui conduirait non seulement à s'instruire des expériences de l'étranger mais à inventer des solutions directement applicables aux situations bien d'ici.

Un plan Nord le plus complet n'impliquerait-t-il pas une conceptualisation non seulement d'un Nord exclusif mais de ses liens avec le Sud?

4 L'autochtonie

Pour de multiples raisons, ce thème s'impose étant donné que le territoire québécois est loin d'être culturellement homogène. En fait, il ne l'a jamais été, notamment quant au facteur majeur du peuplement.

Le mot même d'*autochtonie* date de 1861. Sa notion moderne réfère notamment à des thèmes aussi importants que le statut légal du bien-fonds ainsi qu'un multi-usage des terres.

Le dossier, très longtemps déprécié, aurait mérité l'opprobre qu'en 1948 le pamphlet intitulé Refus global adressait au sujet de la peinture artistique. Deux ans auparavant, la loi du développement minier du gouvernement de Maurice Duplessis n'y mentionnait même pas la présence indienne, pourtant millénaire. À la fin des années 1960, trois grands politiciens criaient *Maîtres chez nous* en plein territoire réclamé par des Innus francophones mais sans offrir à ces derniers des compensations spécifiques pour l'utilisation du bassin des eaux de la Manicouagan de même que pour une certaine dénaturation des écoumènes.

Le contentieux politico-culturel a heureusement évolué par le discours des chefs autochtones et les mémoires présentés, l'engagement de l'intelligentsia, trois jugements de cour de type *caveat* en faveur des Premières nations en 1973, la Convention du Nord Québec deux ans après, enfin, la Constitution canadienne de 1982 qui insère les mots *Inuit* et *Métis*. On note d'autres évènements signifiants, tels l'élection de quelques députés autochtones, des contributions étatiques ou privées, la poursuite des négociations ainsi que la centrale d'Eastmain de 2012. Il existe des opérations récentes bien implantées, tels Wendake, Socam, Dialog, métrages Wapikoni, films inuits, soirées poétiques ou musicales indiennes, témoignages des *elders* (anciens), réserves écologiques, séminaires et camps conjoints au Mushuau au long de la rivière George, colloques organisés par des Autochtones hommes ou femmes, représentations à l'extérieur, enfin, désignation de choses et lieux en langues autres que le français ou l'anglais. Les sudistes sont-ils suffisamment au courant de ces démonstrations *nordicistes* de toute nature?

Des manifestations créatrices alimentent un discours qui aide à faire entendre que l'Autochtone qui chasse le caribou nourrit également son identité! Indiens et Inuits du Nord sont devenus des partenaires incontournables d'une vision d'avenir. À leur égard, les sudistes d'ici ou de l'étranger ne peuvent plus agir sans tenir compte, d'une part, de l'ancienneté des peuples autochtones et, d'autre part, de leur évolution récente. La montée

même de cet original pouvoir géopolitique s'offre d'ailleurs comme un nouveau sujet de recherche.

L'objectif assuré en tout temps d'une députation autochtone à l'Assemblée nationale fait l'objet de quelques discussions depuis une suggestion de la Commission Henri Dorion, il y a quelques décennies. L'absence d'élus gêne. À Québec, en 1975 et même dix ans après, lors de décisions favorables aux nations premières, la chambre n'avait point dans ses membres un seul député Autochtone pour les voter! En Commission parlementaire en 2003, j'ai souhaité l'ouverture de quatre sièges aux Autochtones du Nord et du Sud; en ce qui concernerait les questions indiennes, inuites et métis, ces élus ne seraient pas libérés des lignes de partis tant que ces derniers n'auraient pas défini plus pertinemment leur politique du Nord.

"L'interface interethnique devrait conduire à prendre en compte le concept de distinctivisme culturel. Voilà une exigence préalable à des progrès attendus, car, hors les spécialistes, l'autochtonie demeure le domaine de la plus grande ignorance des citoyens du Sud. Les descendants des premiers peuples connaissent davantage le différentiel de ces derniers mais ont, maintenant, à constater une certaine évolution. De toute façon, chacun des deux groupes doit réfléchir à sa propre identité et se préoccuper des impacts de ses interventions et entreprises. En fait, de meilleurs rapports intraculturels ne pourraient-ils pas constituer un objectif majeur des nations plurielles du monde? C'est seulement après de tels mouvements conscientisés dans les mentalités que les Autochtones cesseraient d'être des objets périphérisables des cultures dominantes et que les non-Autochtones, des vilains loups uniquement assoiffés de matières premières"
(Louis-Edmond Hamelin, Passer près d'une perdrix... Montréal, McGill, Programme d'étude sur le Québec, 1999, p. 60).

5 - Importance du champ politique

Ce domaine a connu les plus significatives modifications vécues par le Nord. En voici une liste non exhaustive: accroissements de l'espace en 1898 et 1912, Direction générale du Nouveau-Québec en 1963, la Convention de 1975, le Secrétariat aux affaires autochtones en 1978, les conférences constitutionnelles canadiennes en référence aux Autochtones au milieu des années 1980 suivies d'une Commission royale, la *guerre du saumon* à Restigouche en 1981-82, le refus gouvernemental au projet Grande Baleine d'Hydro-Québec vers 1993, la Paix des Braves en 2002, l'inclusion du terme *Labrador* dans la dénomination de la province voisine de Terre-Neuve, enfin, le *Plan Nord* du Québec vers 2009-2012.

À partir de la seconde moitié de la décennie 1940, les études et les circonstances m'ouvrent à des aspects politiques du Nord. Les années les plus fructueuses, soit de 1971 à 1975 au Mackenzie, viennent d'un mandat du gouvernement fédéral auprès du Conseil territorial (corps maintenant désigné Assemblée législative). Toutes questions étaient discutées, soit des grands projets nationaux (pipeline *Arctic Gas*, division des Territoires-du-Nord-Ouest), soit des activités courantes (*settlements* autochtones, éducation, langue des débats parlementaires, protection de la faune). Les *Debates*, ouvrage rendant en anglais l'enregistrement des séances, donne un autre exemple d'un *dit du Nord*, celui-là officiel. Fait très rare au Canada, dans la capitale de Yellowknife, les membres du *Council* participaient aux législations, non en fonction de leur allégeance à des partis politiques, mais après l'atteinte de consensus. Enfin, dans cet organisme dont l'origine se situe au Manitoba du XIXe siècle, quatre des quatorze membres étaient des Autochtones élus dont une femme Inuite.

Un tel cheminement favorise l'apprentissage des Autochtones à la pratique des affaires publiques, à vrai dire surtout à la façon du Sud. Mais vers 1980, en acquérant la majorité des sièges à l'Assemblée territoriale, ils vont influencer l'agenda de la Chambre, évidemment sous l'œil des autorités des Territoires-du-Nord-Ouest et du Canada. Dans cette législature, on peut maintenant s'exprimer en langue autochtone et bénéficier d'un système de traduction. Pour une information transcanadienne, des Inuits siègent à ce *Council* depuis des décennies alors qu'aucun membre de ce peuple n'a jamais été élu député à la législature de Québec. Cette différence reflète le fait que l'évolution politique de la péninsule du Québec-Labrador ne s'amène pas d'abord par une phase parlementaire située précisément dans le Nord; elle le fait plutôt par des décisions de Cour, Commissions, Convention (1975) et initiatives administratives. L'évaluation comparée de

ces deux méthodes de *faire le Nord*, davantage complémentaires qu'opposées, serait utile à la préparation des futures *politiques* du Nord québécois.

En regard des évolutions passées, il serait nécessaire de développer fortement les recherches en sciences politiques, non seulement au plan historique mais surtout à celui de l'invention de formules ou modèles opératoires. Ces spécialistes, comme tous les autres d'ailleurs, devraient posséder un savoir étendu des lieux et des cultures régionales, atout qui valoriserait leur compétence professionnelle.

Les non-Autochtones du Québec du Sud ont donc à entreprendre des exercices d'apprentissage. Il serait pour le moins décevant et risqué de développer économiquement le Nord comme jamais sans s'engager dans l'acquisition d'un nouveau comportement à son endroit. Des programmes spéciaux d'éducation publique sont à inventer. Pourrait-on s'inspirer de l'expérience pionnière vécue en 1964-65 par trois membres du Centre d'études nordiques dont l'ethnobiologiste Jacques Rousseau dans la mise en onde d'un cours circumnordique télévisé d'une heure par semaine au réseau français de Radio-Canada?

6 - Cheminements global et sectoriel

Cette question est très délicate à aborder étant donné la longue tradition des professeurs, universités, administrations publiques et entreprises de travailler à l'intérieur de cadres disciplinaires définies et sécurisées. Étudiant, je ne pouvais suivre des cours *créditables* dans plus d'une faculté à la fois; les institutions d'enseignement imposaient cette pratique éducative au nom d'un maximum de compétence à acquérir en un minimum d'années. Pour leur part, les ministères avaient l'habitude de recruter leurs spécialistes dans les facultés qui leur étaient thématiquement vis-à-vis; c'est ainsi que, de bonne foi, une façon semblable de concevoir un sujet se transportait d'un milieu à l'autre et établissait comme une unanimité. Toutefois, dans le monde des spécialités, les moyens d'appréhender les réalités étaient déjà un peu pluriels, des chercheurs s'engageant dans des essais de pluridisciplinarité bien avant la lexicalisation du mot vers 1960.

La voie des spécialisations, même si elle irremplaçable, n'est donc pas la seule. Parmi les multiples apprentissages, se trouve la démarche ensembliste. Le cheminement bloc et le cheminement sectoriel possèdent leurs propres justifications, façons de faire et adeptes. Seule, aucune des deux démarches ne couvre tout ce qu'il faudrait connaître pour avancer au mieux. Aucune n'est de trop, surtout pas la méthode générale qui demeure insuffisamment achalandée. D'office, aucune des deux voies ne se situe au-dessus de l'autre.

La liberté de choisir son sujet peut poser problème. Les options d'apprendre montre que, naturellement, des disciplines, des matières et des lieux sont préférés par les chercheurs. Mais, alors, si un tel comportement spontané n'arrivait pas à considérer les besoins les plus pressants d'un Nord régional, ceux-ci ne pourraient être l'objet de propositions solutionnaires. Un tel écart s'annoncerait comme inquiétant.

Le mot *global* comporte un flottement de sens. Pour un, il renvoie à la dimension du globe terrestre, notion usuellement présente dans les activités de transport, de commerce, de communication et d'études. Dans une autre signification, il annonce une conceptualisation élargie et intégrée du terme; ceci exige un exercice sémantique spécifique. Un chercheur du genre serait loin de se contenter de faire un simple résumé de ce qui avait été auparavant acquis par autrui. Le généraliste utilisant ses propres capacités et approches s'engage à fond dans des exercices intellectuels qui ne sont pas de même nature que ceux des experts dans un secteur. C'est à une certaine distance mentale de la matière qu'il intervient. Cette façon de traiter un champ de connaissances apporte un

éclairage irremplaçable. Une telle contribution ensembliste est également de premier ordre.

La société comprend donc tous types de scientifiques et d'intellectuels. Si certains ont la capacité très bienvenue de trouver des solutions à des questions pointues, d'autres se préoccupent d'aspects grand angulaire non moins pertinents, tant méthodologiques que fondamentaux, tels le pourquoi des opérations, des préparations suffisantes du dossier, la rigueur des démonstrations, l'éthique des décisions, les réactions des résidents ou usagers et, même, l'effet public de l'œuvre dans le paysage et le discours.

La démarche de généralisation considérerait les capacités de communications entre les sciences naturelles et les sciences socio-humaines. Un tel questionnement s'appliquerait également aux deux zones biogéographiques, Nord et Sud, du Québec. Plus précisément, une idéologie ensembliste pousserait quiconque intéressé à l'avenir d'un *Québec total* à ne plus s'en tenir aux seuls paradigmes du Québec du Sud; il devrait donc s'ouvrir à un "Québec, le Nord compris naturellement". En outre, des gens précisément préparés pourraient s'intéresser à la discrète version autochtone du système *holiste*, ce qui ne nuirait pas à la compréhension du problème contemporain des terres.

Cette façon de concevoir fait poser des interrogations au sujet de maintes pratiques usuelles. Comment les multiples composantes d'un tout, considérées en toute indépendance conduiraient-elles à des ajustements parfaits lors du moment de leur raccordement final? La méthode la plus rapide de procéder utilise-t-elle assez de temps et d'ouverture pour s'intéresser aux impacts difficiles à prévoir? Qui s'occupe des espaces en marge si les *termes de référence* ne les avaient pas incluses? Qui fait le pont entre le champ limité d'une œuvre et celui pouvant être aussi limité de sa voisine? Se trouvent-ils des *no man's land* d'intérêt environnemental qui demeureront non couverts du tout? Par comparaison, le secteur éducation et le secteur emploi ont-ils été suffisamment conçus en conjugaison avec les objectifs généraux de la société? Au Labrador, qui s'inquiétait des effets pervers des survols aériens à basse altitude de l'OTAN sur le droit à une vie sans bruit d'enfer des gens de la nature vivant en contrebas? Même si l'évolution a conduit à fortement diminuer l'usage presque exclusif des monodisciplines, ce système d'antan n'a pas définitivement quitté les façons actuelles de faire.

La tendance à parcelliser les opérations apparaît dans deux exemples vécus. D'abord, au cours de la seconde moitié du XXe siècle, un projet nord-américain, grand, coûteux et géré suivant la démarche sectorialiste, avait nécessité la mise sur pied de près de vingt comités autonomes dont chacun travaillait sous la responsabilité de spécialistes

mondialement réputés. Cette performance était presque parfaite à l'époque, car les demandeurs avaient inclus les thèmes d'environnement et d'autochtonie; une telle démarche ne couvrait-elle pas la totalité des questions devant être abordées? Pourtant, il manquait une instance essentielle qui aurait eu à s'occuper du tout du projet et offrir aux gens de la gouvernance des opinions utiles dans les cas de conflits sérieux entre l'un ou de l'autre des rapports particuliers. En second lieu, en 1982, lors de la *Guerre du saumon* en Gaspésie, on demandait des solutions autonomes à des spécialistes du poisson, du droit et de l'économie locale alors que le problème à négocier tenait pour beaucoup au malaise historique entre Autochtones et non-Autochtones; la paix est aisément revenue quand le commissaire nommé par le gouvernement du Québec a incorporé cette considération au dossier.

L'appréciation des projets déjà réalisés nécessite un examen attentif. Avec raison, on profère une condamnation sévère des mauvais développements démontrés par la pollution, l'arrêt brutal d'emplois et l'état des habitations autochtones. Les évaluations ne sauraient blanchir les actes inacceptables du passé de même que les ternir davantage.

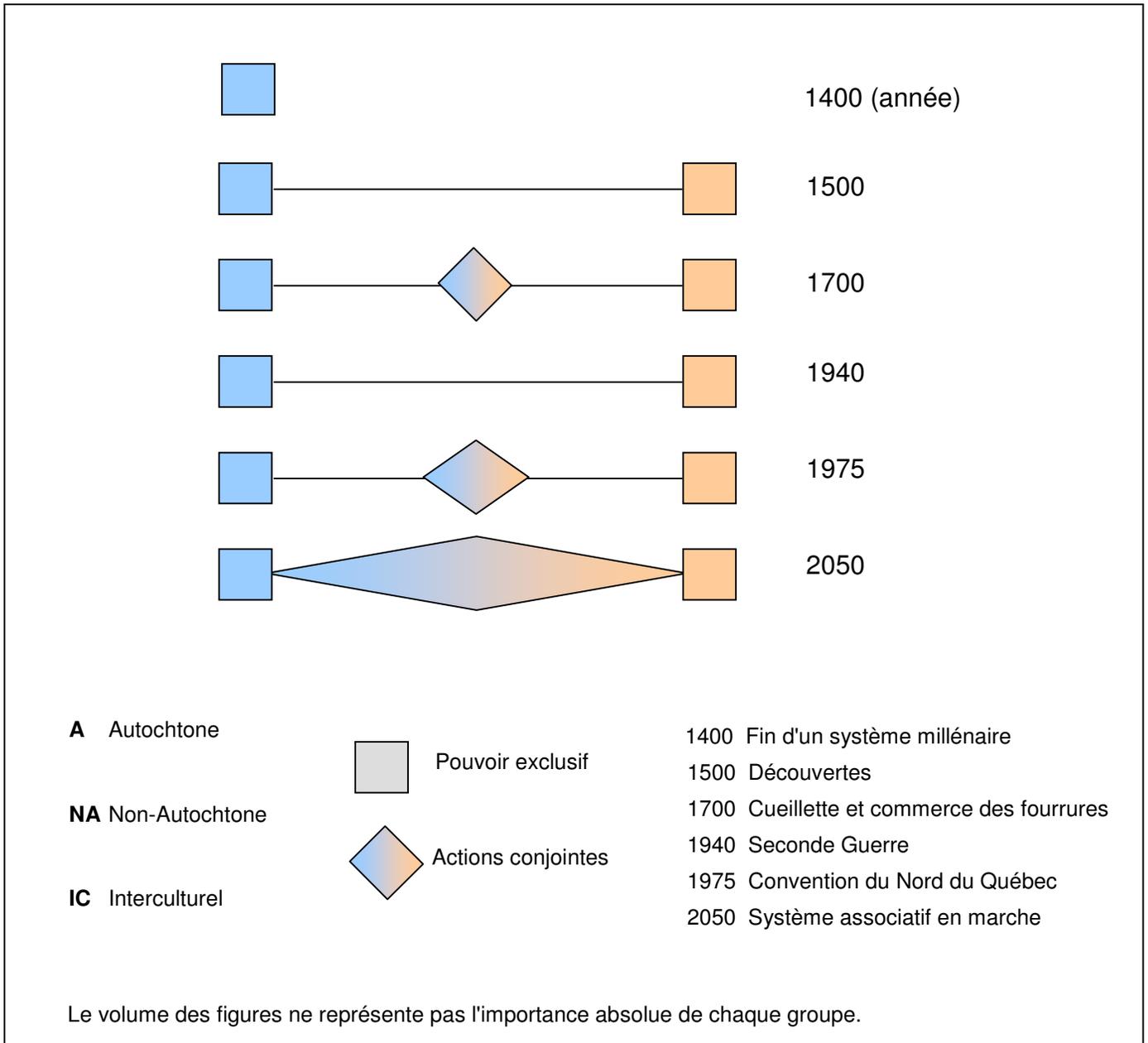
Dans le même temps, des infrastructures pionnières s'installent, p.e., les voies vers Chibougamau au cours des années 1950 de même que celles du bassin de *La Grande Rivière* par la suite. On rappelle le savoir toujours disponible des Indiens et des Inuits sur leur milieu, les précieux recueils en langues indigènes rassemblés par les missionnaires, de bonnes occasions d'emploi ou l'acquisition d'expériences par les gens du Sud, des installations de base favorables au fonctionnement des services sociaux, les travaux des chercheurs ainsi que le développement d'une certaine idée du Nord du Québec. En particulier, il me semble qu'au sujet du fer labradoréen, l'argument électoraliste "d'une cent la tonne" résume mal l'évènement; d'une part, l'espace Québec acquiert un chemin de fer de pénétration vers son immense intérieur et, d'autre part, l'indifférence à l'égard des Montagnais (Innus) fait nouvellement poser la question politique des relations entre non-Autochtones et Autochtones.

Malgré tous les inconvénients sudistes subis par les Autochtones, la nature et les animaux, les interventions ne sont pas uniquement négatives. Alors, des bilans complets ne devraient-ils pas tenir compte de tous les aspects des opérations? Bref, les développements ne peuvent être évalués qu'en utilisant des multicritères et considérant une longue période.

Aujourd'hui, de nombreux jeunes s'engagent dans des programmes et pratiques amphidisciplinaires. En génie, ils peuvent s'inscrire à des cours d'environnement et de

sociologie alors que ceux en droit reçoivent des enseignements en anthropologie. Les recherches en biologie servent le domaine médical. Les administrations publiques ouvrent des postes à des travailleurs en diverses disciplines. Les stations sur le terrain, tout comme les laboratoires des campus et les bateaux scientifiques sont des occasions favorables aux rapprochements des chercheurs de différentes formations et orientations. Des modifications se font donc dans les méthodes d'acquisition du savoir et même dans les comportements.

7 - Un système conjoint, parallèle et associé



Louis-Edmond Hamelin, Acfas, colloque, Autochtonie, Montréal, 1996.
 Numéro 00-10-1406-1.

Commentaires de la figure

On distingue les opérations autonomes des projets conjoints. Le schéma représente surtout ces derniers en se penchant sur des années cibles de la période postérieure aux années 1400-1500.

Les types d'activités sont au nombre de trois. Une vue réaliste prévoit des cheminements politiques qui fonctionnent parallèlement: celui des opérations autonomes conduites par les non-Autochtones (colonne de droite), celui des opérations autonomes conduites par les Autochtones (colonne de gauche), celui des projets en commun menés par les deux groupes précédents (colonne centrale). On considère que l'espace autochtone et l'espace non-autochtone forment une dualité alors que l'espace intermédiaire implique, par un changement de comportement, un engagement dans la non-dualité.

À droite de la figure, se situe une suite de blocs carrés, dits NA (non-autochtones). Ce puissant pôle devrait consentir à modifier ses façons presque exclusives de penser et d'agir afin d'entrer dans des schèmes combinatoires prévus dans l'espace médian.

À gauche de la figure, dans un cadre analogue, existe une autre série de blocs, dits A (autochtones). Ce pôle, plus ancien que le précédent et que l'on ne peut de moins en moins éviter, se disposerait à oeuvrer également dans des programmes partagés.

En situation centrale, gonfle une lentille représentant un gain commun, proprement interculturel, dit IC. Au cours du temps, l'évolution n'a cependant pas été linéaire, car la guerre de 1940 se donnait d'autres priorités que celle de respecter l'autochtonie de la zone circumnordique. La démarche progresse par le remplacement des actions jadis isolées par des opérations produites en association (en progrès continu depuis 1975). Dans la figure, l'espace logé au milieu du graphique s'agrandit par une plus grande utilisation d'activités de coopération suite à de meilleures communications entre les partenaires. Ainsi, vers l'an 2050 ou avant, les peuples A et N-A, peut-être volontairement engagés dans des *métisseries* culturelles profondes, pourraient atteindre un niveau élevé d'efficacité et d'harmonie.

Conclusion

L'utilisation du concept de nordicité devrait conduire à une québécoisité enrichie. Celle-ci aurait considéré le territoire du Québec pris comme un tout, renouvelé avec les Autochtones des relations de peuples, équilibré les démarches globalistes et sectorialistes de développement et comparé les pouvoirs respectifs du Québec du Sud et du Québec du Nord.

Le Nord représente une gigantesque entreprise en évolution qui a besoin de modèles théoriques, d'une grammaire autochtone/non autochtone, d'une vision pan territoriale ainsi que de beaucoup de créativité. De telles données *princiennes* et prévisionnelles permettraient de favoriser le développement d'un Nord pluriel, propre, novateur, locomoteur et enviable. Le Québec au complet qui serait le principal acteur et bénéficiaire de ce mouvement *nordiciste* en sortirait grandi comme jamais.

En référence aux comportements sous-nordiques des maints individus, un grand travail est d'abord à entreprendre. Il faudrait en plus prévoir une longue période d'opérations si l'on en juge par les quarante ans pris dans l'aménagement de *La Grande Rivière*. C'est donc une partie du présent siècle qui pourrait être consacrée au Québec vu comme ensemble.

Un aphorisme m'est cher. Il n'y a pas de Québec méridional complet sans le Nord. Il n'y a pas non plus de Québec complet sans les Autochtones. Une combinaison fonctionnelle des zones Nord et Sud pourrait utiliser le concept d'un *Québec total*.

Brèves notes documentaires

Chartier, Daniel, sous la direction de, Le(s) Nord(s) imaginaire(s). Montréal, Collection Droit au Pôle, Laboratoire...du Nord, 2008, 340 p.

Dessureault, Pierre, directeur du collectif, Nordicité. Québec, Éditions J'ai vu, 2010, 96 p.

Désy, Jean, L'esprit du Nord. Propos sur l'autochtonie, le nomadisme et la nordicité. Montréal, XYZ, 2010, 230 p.

Dorion, Henri et Jean-Paul Lacasse, Le Québec: un territoire incertain. Québec, Septentrion, 2011, 335 p.

Girard, Réjean, Réginal Auger, Vincent Collette, David Denton, Yves Labrèche et Norman Perron, sous la direction de, Histoire du Nord-du-Québec. Québec, Collection, Les régions du Québec, INRS, 2012, 556 p.

<http://lehamelin.sittel.ca> Se rendre à *textes numérisés*, puis notamment au numéro du texte. Par exemple, 874e-s-3-1 (extrait, Canadian Nordicity, 1979).

1450-2 (Passer près d'une perdrix sans la voir ou attitudes à l'égard des Autochtones, 1999).

1662 (Un dit du Nord, 2012).

1681-2-2 (Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval, 2011).

Hamelin, Louis-Edmond, Négociations Québec-Innus. Québec, Commission parlementaire, 2003, 26 + 6 pages. Version télévisée et internet (environ une heure d'antenne).

Létourneau, Michel, Le Nord-du-Québec: une géopolitique d'exception. In Petit, J.-G. et al. (voir ci-après), 2011, pp. 31-38.

Makivik. Kativik, Plan Nunavik/Nunavik Plan. Past, Present, Future. Position Paper in the context of the Plan Nord: Le Nunavik est le pays des Inuit - La terre où nous vivons. Kuujjuaq et Montréal, 2010-2012. Pagination non consécutive. Publication en trois phases et en trois langues dont en inuktitut. Site web Kativik www.krg.ca.

Payette, Serge et Émilie Saulnier-Talbot, Un demi-siècle de recherches au Centre d'études nordiques: un défi de tous les instants, Montréal, Écoscience, 18, 3, 2011, 171-181.

Petit, J.-G., Yv. Bonnier Viger, Pita Aatami et Ashley Iserhoff, sous la direction de, Les Inuits et les Cris du Nord du Québec. Québec, PUQ et Rennes, France, PUR, 2011, 431 p.

Pomminville, Josée, Répertoire numérique du fonds Louis-Edmond Hamelin P311. Québec, Université Laval, Division des archives, 2010, 152 p. (voir la présentation faite de la matière *Nord*).

Québec, La Convention de la Baie-James et du Nord québécois et les conventions complémentaires. Québec, 2e édition, 1980, 640 p. Comprend *La philosophie de la Convention* par John Ciacca, Assemblée nationale, 5 novembre 1975, pp. VI-XXIII. La loi est sanctionnée le 30 juin 1976.

Québec, Plan Nord. Un plan pour le Québec. Québec, Gouvernement, 2011, 156 p.

Université Laval, Mobilisés pour le Nord durable. Enjeux et priorités de recherche. Colloque, Université Laval, Québec, 2012, 48 p. Collectif sous la supervision de Sophie D'Amours.